



POSTES OFFERTS CAP DE MOBILITE CEA DE SEPTEMBRE : GAG OU MÉPRIS !

Chers Collègues,

Tôt ce matin, la liste des postes offerts à la mobilité CEA de septembre 2026 a été publiée. Cette publication des postes ne peut en aucun cas nous laisser sans réaction. **Du grand n'importe quoi !**

Comme on s'y attendait, pas de postes pour la MA Basse-Terre. En juillet, 6 agents arriveront pour renforcer l'effectif. Par contre, et c'est une honte, **uniquement 2 postes pour le CP Bémao. C'est la stupéfaction, voire la colère, chez les personnels.**

Pour notre organisation syndicale **FO Justice Guadeloupe**, c'est une punition de plus, et la concrétisation du mépris envers les agents de Baie-Mahault. La petite lueur d'espoir des agents, de voir l'arrivée d'effectifs supplémentaires pour 2026, part en fumée en laissant les agents encore plus désœuvrés.

Et pourtant, avec 16 postes vacants, les départs à la retraite prévus de 3 agents, comment l'Administration peut-elle laisser à l'abandon les agents du CP ? Ceux-là même qui portent l'établissement à bout de bras contre vents et marées. Des hommes et des femmes qui sont usés professionnellement, qui sont loin de leur famille, et qui continuent de faire fonctionner la prison.

**Méritent-ils vraiment cette punition imposée par notre administration ?
C'est NON !**

Faudrait-il un blocage de l'institution pour se faire entendre ?

FO Justice Guadeloupe demande à l'administration de bien vouloir revoir ses comptes, car les agents de Bémao ne peuvent continuer à souffrir de la sorte. Depuis des années, nous dénonçons le manque criant de ressources humaines sur l'établissement et comme seule réponse la DSPOM nous jette des miettes. **Lamentable et inacceptable !**

Pour **FO Justice Guadeloupe** il faut que cette ambivalence et cette hypocrisie de l'administration cessent : d'un côté elle prévoit la lutte contre les risques professionnels et psychosociaux, de l'autre elle laisse mourir à petits feux ses propres agents.

FO Justice Guadeloupe dit clairement NON aux 2 agents, OUI pour une réévaluation à la hauteur des besoins du terrain.

Baie-Mahault, le 20 avril 2026

Le bureau FO Justice Guadeloupe

